Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-213503634-20260707-D_2026_85-DE

Pont-Péan

35131 PONT-PÉAN
Tel. 02 99 52 41 70
mairie@pontpean.bzh

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation :
29 juin 2026

Affichage :
Du 13 juillet au 13 septembre 2026

Nombre de conseillers :
En exercice : 27
Quorum : 14
Présents : 20
Votants : 26

L'an deux mil vingt-six, le six juillet à 20h30, le conseil municipal de la commune de PONT-PÉAN, légalement convoqué le vingt-neuf juin conformément aux articles L 2121-9 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur ZEROUKHI Mourad, Maire.

PRESENTS : Mourad ZEROUKHI, Denis DUAULT, Marjorie SOURNAC LEMOINE, Julien GROS, Espérance NIYUNGEKO, Renaud BONAMI, Jérémie NOGUES, Jean-Michel ENNESSER, Stéphanie BON, Marie-Hélène OGER, Isabelle THEVENON, Elisabeth PANARDIE, Maryse AUDRAN, Pascal THEVENON, Maëlenn LE GUEN, Dominique JACQ, Bernadette DENIS, Sylvie BERNARD, Stéphane MÉNARD, Gwennaelle GAUDE

ABSENTS EXCUSÉS : Delphine SIRERA, Yohann RADIN, Romain GUENO, Dominique CANNESSON, Romain COLLIGNON, Frédéric GOURDAIS
ABSENT (E) : Julie ORAIN

PROCURATION DE VOTE ET MANDATAIRE :
Delphine SIRERA a donné pouvoir à Marie Héléne OGER, Dominique CANNESSON a donné pouvoir à Denis DUAULT, Yohann RADIN a donné pouvoir à Stéphanie BON, Romain GUENO a donné pouvoir à Jérémie NOGUES, Romain COLLIGNON a donné pouvoir à Maryse AUDRAN, Frédéric GOURDAIS a donné pouvoir à Stéphane MENARD
SECRETAIRE : Jérémie NOGUES

Hervé LEFRANC BOURASSEAU, Directeur Général des Services assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Les membres du Conseil municipal constatent que les dispositions législatives concernant la convocation et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

2026-085 : CULTURE.ESPACE BEAUSOLEIL - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION BRETAGNE.

Rapporteur : M. Renaud BONAMI - 5eme Adjoint en charge de la culture

Vu l'avis de la commission « Finances, Ressources Humaines, Patrimoine » en date du 25 juin 2026,

Dans le cadre du renouvellement et de la modernisation des équipements scéniques de l'Espace Beausoleil, et afin d'améliorer les conditions de travail lors des interventions en hauteur tout en garantissant la qualité des prestations techniques et artistiques, une enveloppe budgétaire prévisionnelle de **14 000 € HT** est inscrite au budget primitif 2026 de la commune.

Cette opération consiste en l'acquisition d'une nacelle élévatrice destinée aux travaux en hauteur sur la scène et dans l'ensemble des espaces techniques de l'Espace Beausoleil. Cet équipement permettra d'assurer des interventions plus sûres et plus efficaces pour les opérations de maintenance, de réglage des équipements scéniques, d'éclairage et de sonorisation.

Cet investissement peut bénéficier d'une subvention auprès de la Région Bretagne à hauteur de **20 % du montant HT de la dépense** (plancher de dépenses de 10 000 €). Le devis prévisionnel s'élève à **14 000 € HT**, soit une aide prévisionnelle de **2 800 €**. Aussi, il est proposé d'autoriser le dépôt du dossier de demande de subvention auprès de la Région Bretagne.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité (26/26 voix) le Conseil municipal :
APPROUVE le dépôt de dossier de demande de subvention auprès de la Région Bretagne.
AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document y afférent.

Pour copie conforme, en Mairie, le 7 juillet 2026.
Le Maire,

Mourad ZEROUKHI

MAIRIE DE PONT-PEAN
Ille-et-Vilaine